

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

UN NOUVEAU PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN VALEUR ET LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FLUVIAL DANS LA MRC DE CHARLEVOIX

Baie-Saint-Paul, le 9 septembre 2020 – Le conseil des maires de la MRC de Charlevoix a entériné le 9 septembre le nouveau plan d'action pour la mise en valeur et le développement du secteur fluvial. La MRC de Charlevoix, de concert avec chacune de ses quatre municipalités riveraines, entend relancer l'industrie touristique par la mise en valeur de son vaste territoire fluvial et le développement d'activités nautiques.

Ayant pour objectif de repositionner le Saint-Laurent au cœur de son développement, la MRC de Charlevoix accompagnée du Comité ZIP Saguenay-Charlevoix a initié, le 22 octobre 2019, une journée d'échange et d'inspirations pour la mise en valeur et le développement du secteur fluvial sur le territoire de notre MRC. Cette journée a rassemblé une cinquantaine de participants. Ce plan d'action découle des échanges, des idées et des priorités identifiées parmi les gens présents. Il inclut également plusieurs actions inscrites au plan d'action qui avait été élaboré précédemment.



Mise en valeur et
développement
du secteur fluvial
**DANS LA MRC
DE CHARLEVOIX**



« Nous sommes particulièrement fiers de notre culture maritime dans Charlevoix et nous sommes tous engagés à préserver et mettre en valeur ce territoire dans le plus grand respect du développement durable que requiert cet héritage exceptionnel! », souligne la préfète, Claudette Simard.

Rappelons que la MRC a ciblé un créneau stratégique, un créneau principal commun à chaque municipalité, soit le récréotourisme durable dans sa *Stratégie de développement socioéconomique 2019-2029*. L'appui au développement d'initiatives mettant en valeur le fleuve Saint-Laurent ainsi que la bonification de l'offre touristique, culturelle et économique est par conséquent une suite logique et cohérente avec la mise en œuvre de cette stratégie.

Fonds de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent

Créé par la MRC de Charlevoix, qui a affecté une somme de son *Fonds régions ruralité* à ce projet, le fonds a pour objectif de supporter le développement de projets favorisant la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et des municipalités riveraines en finançant la réalisation d'études de faisabilité, l'acquisition d'infrastructures ou d'équipements (excluant le matériel roulant), les améliorations locatives ou la construction de bâtiments. L'enveloppe disponible pour supporter de telles initiatives du milieu est de 25 000 \$ annuellement.

Le plan d'action est disponible sur le site Internet de la MRC à mrccharlevoix.ca.

-30-

Source :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khovath@mrccharlevoix.ca